

PARIS, le 14 Juin 1972

Monsieur Sergio de CAMARGO

59, Rua Barao de Ipanema

(Apto 1.001)

COPACABANA (G.B.)

RIO DE JANEIRO

(Brazil)

OBJET : C.E.T. d'EQUEURDREVILLE
Oeuvre d'Art

Monsieur,

Par une lettre en date du 24 Mai 1972, la Préfecture de la Manche nous informe que vous êtes agréé pour exécuter la décoration du C.E.T. d'EQUEURDREVILLE (arrêté préfectoral du 17 Mai 1972); elle invite le Directeur Départemental de l'Equipement à passer le contrat avec vous.

La rédaction de ce contrat par l'Administration va demander quelques temps et constituera la commande officielle. Toutefois nous pouvons considérer que votre projet de sculpture est d'ores et déjà accepté.

Le délai d'exécution est généralement de 6 mois à compter de la date du contrat et le premier acompte est délivré au moment de la signature de ce contrat.

Pourriez-vous nous indiquer la date approximative de votre retour en France afin que, suivant le cas, nous vous adressions ce contrat pour signature au Brésil ou au contraire que nous attendions votre retour pour le faire.

Veillez agréer, Monsieur, nos distinguées salutations.

P/o J. Palmes

J. LATHUILLIERE